

# CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET, DES RÉSEAUX ET DES SERVICES MULTIMÉDIA DANS L'ÉTABLISSEMENT

## Généralités

- La fourniture de services liés aux technologies de l'information et de la communication ne peut répondre qu'à **un objectif pédagogique et éducatif**.
- **Tous les élèves, les apprenti(e)s, inscrits** peuvent bénéficier d'un accès aux ressources et services multimédias de l'établissement **après acceptation de cette charte**. Pour les mineurs, la signature de la charte est subordonnée à l'accord des parents ou du représentant légal.
- L'établissement s'engage à **préparer les élèves, les apprenti(e)s**, les conseiller et les assister dans leur utilisation des services proposés.
- L'élève, l'apprenti(e), s'engage à **respecter la législation** en vigueur, et l'établissement est tenu d'en faire cesser toute violation.
- Les administrateurs de réseaux peuvent, **pour des raisons techniques mais aussi juridiques**, être amenés à analyser et contrôler l'utilisation des services. Ils se réservent, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.
- L'établissement s'efforce de **maintenir les services accessibles** en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions.
- L'élève, l'apprenti(e), s'engage à **ne pas perturber volontairement le fonctionnement des services**, et notamment à ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité, ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres), ne pas modifier sans autorisation la configuration des machines.
- L'utilisateur s'engage à n'effectuer aucune **copie illicite** de logiciels commerciaux.



## Accès à l'Internet

- L'accès aux ressources du Web a pour projet exclusif des recherches dans le cadre d'activités pédagogiques
- Les élèves, les apprenti(e)s mineurs ne peuvent mener ces recherches qu'en **présence d'un adulte responsable**.
- Aucun système de filtrage n'étant parfait, l'établissement ne peut-être tenu responsable de la non-validité des documents consultés.
- L'établissement se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves, les apprenti(e)s pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs pédagogiques.

## Messagerie

- L'élève, l'apprenti(e) s'engage à n'utiliser le service, et notamment les listes d'adresses, que **pour un objectif pédagogique et éducatif**. Il, elle s'engage en particulier à ne pas stocker, émettre ou faire suivre des documents à caractères violents, pornographiques, diffamatoires ou injurieux. Il, elle, s'engage à ne pas procéder à du harcèlement.
- L'élève, l'apprenti(e) s'engage à garder confidentiel son mot de passe et à ne pas s'approprier le mot de passe d'un autre utilisateur.

## Réseau pédagogique local

- L'identifiant et le mot de passe d'un élève ou d'un(e) apprenti(e) sont strictement **personnels et confidentiels** et il est responsable de leur conservation.
- L'élève, l'apprenti(e) ne doit pas masquer son identité sur le réseau local, ou usurper l'identité d'autrui en s'appropriant le mot de passe d'un autre utilisateur.
- L'utilisateur ne doit pas effectuer des activités accaparant les ressources informatiques et pénalisant la communauté (impression de gros documents, stockages de gros fichiers, encombrement des boîtes aux lettres électroniques...)
- Un site Web consultable seulement en Intranet est **soumis aux mêmes règles** que s'il était publié sur Internet.

## Sanctions

*Tout utilisateur n'ayant pas respecté les règles énoncées ci-dessus est passible de limitation ou de suppression de l'accès aux services et à des sanctions disciplinaires.*

✂-----

Je soussigné(e), élève, apprenti(e) Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....

Atteste avoir pris connaissance de la **Charte d'utilisation de l'Internet** qui m'a été remise.

Date :

**Signature du responsable légal**

**Signature de l'apprenti(e)**